

LE BILAN DU RENDEZ-VOUS DE LA SÉNATRICE

LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT : ENTRE DYNAMIQUES TERRITORIALES ET ENJEUX SOCIÉTAUX

Je vous remercie de votre participation active lors du "Rendez-vous de la Sénatrice" qui s'est tenu jeudi 15 juin 2023 au soir. Votre présence et votre contribution ont grandement enrichi cette **rencontre dédiée au développement du sport** sur le territoire girondin.

L'objectif de cet événement était de **favoriser des échanges** horizontaux, privilégiant la participation et la **coopération entre tous les acteurs locaux du sport**. Comme sénatrice impliquée dans le domaine sportif, il m'est apparu essentiel de pouvoir partager ces moments de dialogue avec les acteurs locaux. Ils permettent de recueillir vos préoccupations, de défendre vos intérêts ainsi que de prendre connaissance des défis que vous rencontrez au quotidien.

Cette 7ème édition du "Rendez-vous de la Sénatrice" a également été une occasion de réunir des élus qui parfois n'avaient pas l'opportunité de se parler et de collaborer. Je reste convaincue que l'interaction entre les différents acteurs du sport en Gironde est essentielle pour **créer une dynamique collective et mener à bien nos projets communs**.



Les tables rondes sur les différents sujets relatifs au développement du sport dans notre territoire ont permis de **mettre en lumière des interventions enrichissantes** qui ont abordé des thématiques variées et actuelles. Les questionnements soulevés ont suscité des réflexions approfondies et des réponses pertinentes de la part des intervenants présents, ce qui a permis à ces échanges de contribuer à une **meilleure compréhension des enjeux et des opportunités communes qui s'offrent à nous**.

En conclusion de cette soirée, j'ai tenu à exprimer ma profonde gratitude envers chacun d'entre vous. Votre présence active, vos témoignages, vos propositions et votre enthousiasme ont contribué à la réussite de cet événement. Vos **remarques et vos suggestions seront précieuses pour guider nos actions futures** et continuer à promouvoir le sport dans notre territoire. Merci !



Laurence HARRIBEY,
Sénatrice de la Gironde



Damien TOKATLIAN, athlète
paralympique d'escrime



Stéphanie RENAUD, référente
paralympique - Nouvelle-Aquitaine



Francis CARRÉ, Président de
l'association Drop de Béton



Régis JUANICO, Député
honoraire de la Loire



Catherine BROCHARD,
Présidente du CDOS33



Carole GUÈRE, Vice-Présidente
en charge du Sport du
Département de la Gironde



Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint au
Maire de Libourne en charge du Sport,
référent départemental de l'ANDES

LE SPORT COMME MOTEUR DE L'INCLUSION SOCIALE

TABLE RONDE N°1

En qualité de **Président de l'association Drop de Béton**, **Francis Carré** a pu nous éclairer sur le travail et l'investissement de son association. En utilisant le **rugby comme vecteur d'ouverture et de rencontre**, cette organisation permet aujourd'hui à 12 000 bénéficiaires de profiter d'un **cadre sportif inclusif** leur permettant d'intégrer leur pratique du sport dans une dimension sociale et solidaire.

En complément de cet accompagnement, l'association travaille aujourd'hui sur **des formations aux métiers du sport** afin d'offrir aux bénéficiaires une réelle opportunité de s'intégrer socialement à travers le travail.



La Loi "démocratiser le sport" du 2 mars 2022 s'est révélée insuffisante au bon développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap. **Le CPSF, représenté par Stéphanie Renaud**, rappelle que la **reconnaissance du handicap dans le sport est nécessaire**, et doit inévitablement s'accompagner de moyens suffisants. Ils encouragent à ce titre **les acteurs du territoire à s'investir dans une forme de transversalité** et de partage des compétences.



1,5%

DES 150 000 CLUBS EN FRANCE ACCUEILLENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

682

LICENCIÉS DANS DES CLUBS DE HANDISPORT EN GIRONDE EN 2023

+50

DISCIPLINES SPORTIVES SONT PROPOSÉES POUR LA PRATIQUE DU HANDISPORT

80%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES PARTICIPANTS AU PROGRAMME "UNE PASSE VERS TON AVENIR"

Parmi les personnalités girondines impliquées sur les questions du sport adapté, l'athlète **Damien Tokatlian** représente cette force et cette volonté de franchir les obstacles pour **développer une meilleure approche de la pratique sportive**.

Il a soutenu que le développement de l'accès au sport pour tous ne doit pas être perçue comme un frein, ou un chemin semé d'obstacles. À l'inverse, en développant une offre sportive adaptée, nous **créerons un besoin** et susciterons l'envie d'y prendre part. Il est à ce titre essentiel d'**aller vers le public afin de le sensibiliser et de le captiver**. Ainsi, nous éviterons de nous diriger vers une situation où les clubs se trouvent **incapables d'accueillir une demande croissante, faute de compétences ou d'équipements adaptés**. En Gironde, le développement de nouvelles opportunités, avec notamment le **"hand-ensemble"** ou encore l'ouverture de la course **"à pied à vélo"** aux personnes en situation de handicap confirme cette position. Cette affirmation girondine en la matière se doit d'être poursuivie.



LE SPORT FACE AUX ENJEUX SANITAIRES

TABLE RONDE N°2

La sédentarité croissante chez les élèves du primaire, en particulier dans les milieux ruraux souligne le besoin d'intervenir pour remédier à cette situation. Il apparaît donc nécessaire **d'encourager l'aménagement des abords des écoles pour y favoriser les trajets à pied et à vélo**, de prescrire des activités physiques aux élèves et de former les enseignants aux nouvelles méthodes visant à l'encourager sur le temps scolaire au quotidien. Dans les milieux ruraux, nous devons inciter le **développement d'équipements sportifs mobiles** pour remédier au manque d'accès à du matériel de qualité à proximité. La loi reste insuffisante sur le terrain du sport-santé et les maisons sport-santé vont voir leur nombre se réduire, tandis que les prescriptions par ordonnance manquent de cohérence dès lors que **les médecins ne sont pas suffisamment formés pour prescrire une pratique adaptée**.



Alors que la **sédentarité cause plus de 2 millions de décès par an** d'après les chiffres de l'OMS, la prévention des risques induits par le manque d'activité physique et sportive semble insuffisante. Sur ces chantiers, le **CDOS33 présidé par Catherine Brochard**, joue un rôle fondamental pour le territoire, **mettant à disposition des formations gratuites, des outils** ou encore des **expositions sur le sport-santé**. Un partenariat entre le CDOS et l'hôpital Charles Perrens permettra notamment à de nombreux jeunes touchés par des troubles et difficultés psychologiques de **bénéficier d'un accompagnement via le sport**.



85%

DES ÉLÈVES DE SAINT JEAN D'ILLAC VONT AU LYCÉE À VÉLO

22%

DES FEMMES CUMULENT SÉDENTARITÉ ET INACTIVITÉ PHYSIQUE

66%

DE BAISSÉ D'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN ENTRANT DANS LA VIE ÉTUDIANTE

TÈRE

LA SÉDENTARITÉ EST LA TÈRE CAUSE DE DÉCÈS CHEZ LES FEMMES



Au cœur des travaux sur le sport et ses effets sur la santé, le **député honoraire Régis Juanico** a récemment publié un rapport sur les **conséquences de la sédentarité sur les capacités physiques**, en particulier lors des premières années de la vie, à l'école et **lors du temps de travail**. Si plusieurs actions doivent être mises en place pour faire face aux conséquences mortelles de la sédentarisation, une **modification des comportements individuels** et une **responsabilisation de chacun** à travers une politique de prévention ambitieuse est indispensable. Aujourd'hui, en remplaçant 30 minutes de sédentarité par 30 minutes d'activité quotidienne, il serait **possible de réduire de 17% le taux de mortalité**. Ce changement dans les comportements ne peut se passer d'une coordination des acteurs et des moyens mis en œuvre, afin de proposer une revitalisation sportive des milieux ruraux à la hauteur de l'urgence.

LA PLACE DE LA GIRONDE DANS LA DYNAMIQUE SPORTIVE NATIONALE

TABLE RONDE N°3

Jean-Louis Arcaraz, en sa qualité d'Adjoint aux Sports auprès du Maire de Libourne, nous a éclairé sur les enjeux et la portée de la croissance de la dynamique sportive girondine. Afin de s'intégrer dans le rayonnement national et international girondin à l'occasion des JO 2024, la Mairie de Libourne a su **développer un esprit culturel et touristique lié à la pratique sportive** dans le libournais. Les retombées touristiques permettent de **limiter le poids budgétaire inhérent à l'accueil d'un grand événement sportif** : investir 1€ dans l'organisation du Tour de France revient à gagner 5€.



Le département de la Gironde est le premier soutien aux collectivités et associations pour le développement de la pratique sportive en Gironde. **Carole Guère, en sa qualité de Vice-Présidente chargée de la vie associative au Conseil Départemental de Gironde**, a félicité cette dynamique sportive grandissante sur le territoire. Pour défendre un **développement plus équitable et proche des enjeux sociaux** comme la santé, l'inclusion et la sobriété territoriale, le département a mis en place de nombreuses mesures dans le cadre de son plan "**Soutien au mouvement sportif**".



2

ÉTAPES DU TOUR DE FRANCE EN GIRONDE

12

SITES GIRONDINS SERONT UTILISÉS COMME CENTRES DE PRÉPARATION POUR LES JO 2024

+ DE 10

COLLÈGES CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS AVEC DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

5000€

DE BOURSE ATTRIBUÉE AUX ATHLÈTES PARALYMPIQUES GIRONDINS

Notre région est un véritable foyer de passion et d'excellence sportive. En accueillant des compétitions de renommée internationale grâce à des infrastructures de premier plan, la Gironde s'est imposé comme un **territoire incontournable sur la scène sportive**. À travers cette table ronde, nous avons pu mettre en lumière le **rôle de chaque acteur dans cette réalisation commune** ainsi que nos **défis et ambitions partagés** afin de renforcer notre position de leader dans le paysage sportif français. Le rayonnement de la Gironde dans la dynamique sportive nationale et internationale est le résultat d'une volonté de longue date de nos collectivités, et doit s'accompagner d'une **politique de coopération** pour se pérenniser et répondre aux **besoins d'équité territoriale**.



DE NOUVELLES PISTES DE RÉFLEXION

LUTTER CONTRE LA SÉDENTARITÉ DE LA JEUNESSE

Chaque discussion a soulevé des **questions pertinentes** et mis en lumière des **défis spécifiques** auxquels nous devons apporter des **réponses concrètes**.

En tant que parlementaires, nous jouons un rôle essentiel dans la **prise en compte de ces problématiques**. Notre responsabilité est de faire **remonter les préoccupations locales** et de les traduire en pistes de **travail législatif**, chaque défi identifié aujourd'hui constitue une **opportunité de contribuer à l'élaboration de solutions durables**.

Que ce soit la **nécessité de renforcer l'accès au sport pour tous**, **d'améliorer les infrastructures sportives dans nos territoires** ou de **promouvoir des politiques de santé intégrant la pratique sportive**, ces différentes problématiques doivent être abordées avec sérieux et considérées comme des **axes de travail prioritaires**.

Au sein de nos écoles, nous constatons une **préoccupation grandissante liée à la sédentarité croissante des élèves**. Malheureusement, les enseignants sont souvent confrontés à cette problématique **sans bénéficier d'une formation adéquate**. En conséquence, **l'école ne parvient plus à offrir une activité physique suffisante aux enfants**. Afin de remédier à cette situation, il est impératif de **privilégier l'aménagement des abords des écoles**, de **prescrire une activité sportive aux élèves** et de **former les enseignants aux nouvelles méthodes visant à encourager leur participation active**.

Nous devons également aborder la question des **apprentis qui se détachent du monde sportif et associatif lorsqu'ils signent un contrat**, entraînant ainsi la **perte de sportifs talentueux, voire de sportifs de haut niveau**. Le décrochage des jeunes du monde sportif et associatif est une réalité préoccupante. Bien que les **missions locales s'efforcent de mettre en place des mesures pour remédier à cette situation**, il est crucial de garantir un **financement adéquat pour soutenir ces initiatives**.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

Malgré la loi « Démocratiser le sport de 2022 », la **pratique sportive de proximité reste insuffisante pour les handicapés**, créant ainsi une forme de **"droit fictif"**. Seul **1.5 % des 150 000 clubs en France accueillent la pratique sportive handicapée**. Les structures manquent d'adaptation, c'est notamment le cas en Gironde où le **nombre de structures pour le parajudo est insuffisant**. Il paraît fondamental de souligner ce **besoin d'équilibre sur le territoire**. À ce titre, je suis convaincue qu'il est nécessaire de **redéfinir le contrat social qui existe entre les fédérations et les collectivités**. La recrudescence de normes coercitives mises en place par les fédérations s'illustre comme un **frein au développement de la pratique sportive**.

Dans les **milieux ruraux**, nous faisons face à une **sédentarité croissante**, s'expliquant notamment par le **manque d'accès à des équipements sportifs de proximité**. Une des solutions mise en avant lors de nos discussions est le **développement d'équipements sportifs mobiles**.

En tant que déléguée du Sénat au Conseil d'Administration de l'ANS, **je soutiens l'acquisition et le développement de nouveaux équipements sportifs de proximité** et remarque d'ailleurs que **nos collectivités se montrent volontaires et engagées dans le développement de cette pratique sportive, notamment en milieu rural**.



CPSF - COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. À ce jour, il compte 43 fédérations membres.

Contact : s.renaud@france-paralympique.fr



CDOS - COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Le CDOS est le représentant des comités départementaux et des clubs en Gironde. Il représente et fédère le mouvement sportif girondin, promeut la pratique sportive pour tous, et soutient l'ensemble des acteurs du monde sportif.

Contact : gironde@franceolympique.com



ANS - AGENCE NATIONALE DU SPORT

L'Agence nationale du sport veille à la cohérence entre les projets sportifs territoriaux et les projets sportifs des fédérations. De même, le groupement concourt à la structuration et au développement des liens entre le sport et les acteurs économiques.

Contact : agence@agencedusport.fr
dsden33-sdjes@ac-bordeaux.fr



ANDES - ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS EN CHARGE DU SPORT

Regroupant Maires / élu.e.s en charge des sports de l'hexagone et d'Outremer, ayant reçu délégation de leur Conseil municipal, l'ANDES est un vecteur d'échanges privilégiés sur les politiques sportives des villes et permet d'accompagner, au quotidien, les élus locaux grâce à ses réseaux d'experts et ses relais de terrain.

Contact : contact@andes.fr



DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

En Gironde, plus de 70 sports en club sont proposés. Depuis de nombreuses années, le Département contribue activement au développement du sport et à sa promotion, pour tous, sur tout le territoire, à travers un large dispositif d'aides spécifiques. Pour cela il s'appuie sur de nombreux acteurs de la vie sportive dont l'engagement contribue à la vigueur de la vie citoyenne girondine.

Contact : contact@gironde.fr



DROP DE BÉTON

Depuis 1997, l'association Drop de Béton œuvre à l'insertion sociale des publics en difficulté grâce au rugby et à ses valeurs. Drop de Béton propose la pratique du rugby sur tous les moments et tous les lieux de vie : l'école, le quartier, la ville ou encore la prison. Les actions mises en place convergent et luttent pour valoriser les comportements positifs d'intégration, de citoyenneté, d'acceptation des différences, d'hygiène de vie, d'éducation, de ré-éducation et de formation professionnelle.

Contact : contact@dropdebeton.fr

ET APRÈS ?



LAURENCE HARRIBEY
Sénatrice de la Gironde



Si nous souhaitons que le sport reste vecteur de valeurs et de partage, il semble essentiel de ne pas s'en tenir à des incantations en matière de politiques publiques et de coordination des acteurs locaux. Derrière les questions et problématiques relatives à la pratique sportive, il existe de réels enjeux sociétaux que ce rendez-vous s'est attaché à mettre en valeur afin d'en prendre pleine conscience. Cet événement n'aurait pu avoir lieu sans l'engagement et le travail de la municipalité de Saint-Loubès, je tiens à remercier chaleureusement Madame la Maire Emmanuelle Favre, ainsi que toute son équipe pour la qualité de leur accueil.

Je mène mon mandat persuadée que notre territoire est doté d'une véritable richesse dans le domaine sportif, tant individuellement que collectivement. Il m'apparaît à ce titre fondamental de travailler en harmonie afin d'inverser la tendance des politiques publiques sportives en redonnant des moyens suffisants aux territoires.

L'articulation entre les élus et acteurs locaux doit permettre de faire naître de nouvelles opportunités, et le rôle du parlementaire est ainsi de faire remonter ces travaux à travers une traduction législative à l'échelle nationale. Afin de répondre de manière adéquate aux multiples enjeux inhérents au développement du sport en Gironde, nous devons imaginer une approche territoriale ambitieuse, notamment en développant une dimension sportive au sein des Communauté de Communes ou des Pôles d'Équilibre Territorial et Rural.

L'approche volontariste des ministères des Sports successifs n'a malheureusement pas été suivie d'actions fortes et concrètes sur la question du sport. En réponse à ce biais, il paraît fondamental d'adopter une vision plus irrigante afin de systématiquement se poser la question de la déclinaison des politiques publiques sportives au sein des territoires. En ce sens, je suis convaincue que ces dernières se doivent d'être pensées de manière transversale en étant insufflées au sein de toutes les politiques locales.

La gouvernance et la transversalité entre les différents acteurs représentent le dernier levier d'action à mobiliser afin de parvenir à une coopération territoriale efficiente. La gouvernance territoriale du sport ne peut pas seulement s'élaborer au sein d'institutions telles que les conférences régionales du sport, mais bel et bien au niveau des territoires, véritables sources des projets.